



## Bouger nature en Bourgogne



### Falaise de Bouilland

4 grands secteurs géographiques pour le site de Bouilland : Combe à la Vieille, la Roche Percée, Le Chatelet et Bouilland Village.

Près de 375 voies d'escalade cotées du 3a au 8c+. C'est le rendez-vous des forts grimpeurs avec une majorité de voies au-delà du 6c.

Les secteurs de la Combe à la Vieille, Roche Percée et le sud du Chatelet sont protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope pour le faucon pèlerin (du 15 février au 15 juin) et le hibou grand duc ( du 1er décembre au 15 juillet).

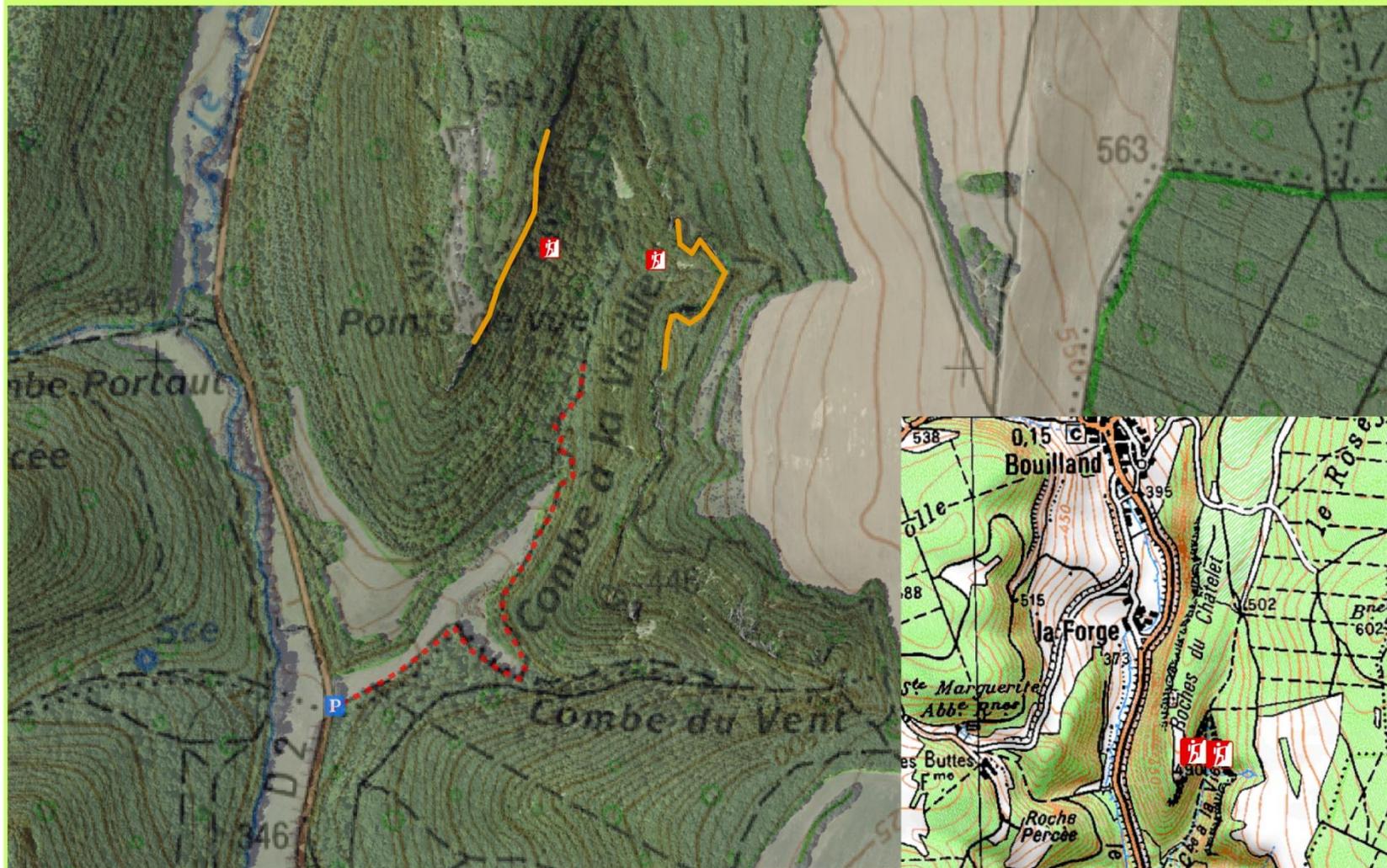
Intimement lié à l'histoire de l'humanité, les falaises ont offerts aux premiers Hommes des abris sous roche. Puis ils ont choisi d'établir leurs campements sur les promontoires pour assurer leur sécurité... Aujourd'hui, les pratiquants de l'escalade ont la chance d'accéder là où d'autre sont peut être venu il y a plus de 10 000 ans. Les grimpeurs ont le privilège de parcourir les falaises, ils ont donc une forte responsabilité quand à la préservation des habitats naturels et de la biodiversité des milieux rocheux.

# Site d'escalade de Bouilland "Combe à la Vieille"



- Stationnement
- Falaises équipées
- Chemin d'accès

1 centimètre = 60 mètres

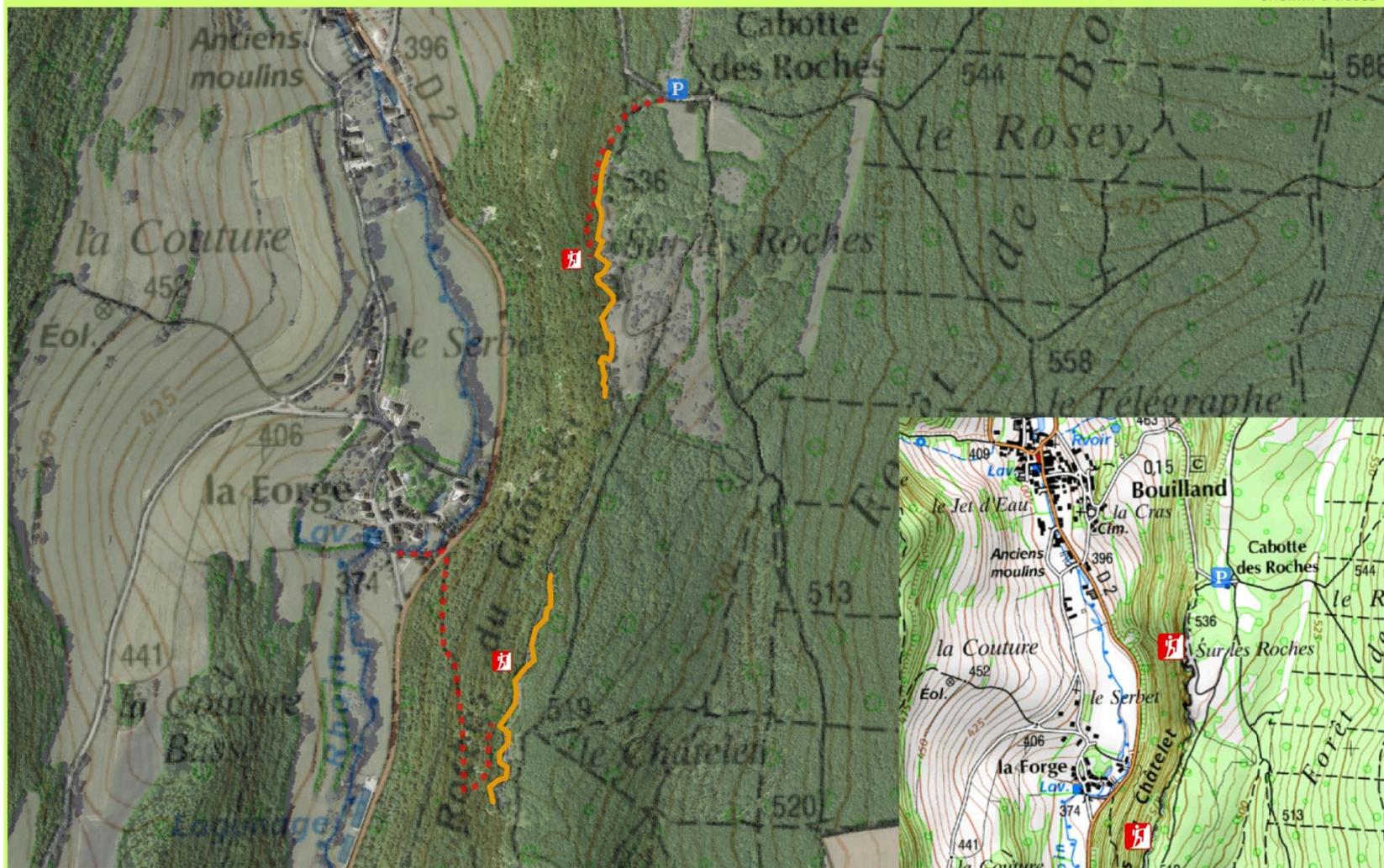


# Site d'escalade de Bouilland "Sur les Roches et Châtelet"



-  Stationnement
-  Falaises équipées
-  Chemin d'accès

1 centimètre = 70 mètres



# Grimper en toute sécurité

## Avant de grimper

- **Se renseigner sur :**
- le type de site : niveau de difficulté des voies (vérifier que le classement du site est adapté à vos compétences), équipement, accès ;
- la gestion du site ;
- les services de secours locaux (police, gendarmerie, pompiers).
- la réglementation spécifique au public concerné ;
- la réglementation locale.

## **S'équiper :**

- emporter du matériel adapté au site et aux conditions météorologiques (vêtements, lunettes de soleil, eau, etc.),
- emporter de matériel d'escalade conforme aux normes européennes (C.E.N.) ou à défaut UIAA : chaussures adaptées, baudrier, descendeur, mousquetons et dégaines (si escalade en tête), mousquetons de sécurité, anneaux de cordelette et sangle, casque (recommandé),
- emporter du matériel de secours : trousse de premier secours, matériel de remontée sur corde.

## **Vérifier que les techniques d'assurage sont acquises**

L'assurage est le point essentiel de la sécurité en escalade, un apprentissage préalable de cette technique est obligatoire.

## Progresser en sécurité

### **Veillez à respecter les consignes suivantes :**

- rester toujours assuré ;
- contrôler systématiquement les amarrages ;
- vérifier la longueur des cordes et leur état ;
- respecter les règles techniques de sécurité, en particulier : respecter le sens de mousquetonnage, communiquer clairement avec son équipier, dégager les membres inférieurs du cheminement de la corde, mousquetonner tous les points d'ancrage de son itinéraire, ne jamais mettre les doigts dans les points d'ancrage, suivre le cheminement de son itinéraire ;
- rester plus que vigilant pendant les manoeuvres en paroi (prise de moulinette, descente en rappel, relais ...) ;
- utiliser des termes clairs et convenus entre les membres du groupe.

### **Durant l'escalade l'assureur sera particulièrement vigilant à la sécurité de son partenaire :**

- contrôler l'encordement du grimpeur avant son départ ; de la même façon, le grimpeur contrôlera le système d'assurage de son assureur ;
- parer le grimpeur avant mousquetonnage de la corde sur le premier point d'assurage (en escalade en tête) ;

- anticiper l'ensemble des actions du grimpeur (donner le mou, avaler, ...);
- ne jamais lâcher le brin de corde sous le système de freinage ;
- l'assureur doit rester dans ses fonctions jusqu'à ce que le grimpeur soit redescendu au sol (y compris pendant les périodes où le grimpeur est auto-assuré, au relais par exemple) ;
- ne jamais relâcher son attention.

***Les interdits :***

- proscrire tout frottement d'un équipement en nylon dans ou sur un autre équipement du même type, exemples : ne jamais installer une moulinette sur un anneau de sangle ou de corde, ne jamais installer deux cordes dans le même anneau de descente ;
- ne jamais être en situation non assurée ou non auto-assurée en paroi (relais, rappel, ...);
- ne pas stationner inutilement à l'aplomb de grimpeurs.

**Respecter le milieu et les autres usagers**

Des pêcheurs, randonneurs, chasseurs .... et d'autres grimpeurs partagent votre terrain de loisir : soyez patients avec ceux qui vous précèdent, conciliants avec ceux qui vous doublent.

Par ailleurs,

- respectez les propriétaires, gestionnaires et équipeurs du site ;
- respectez le site, la flore, la faune et les interdictions temporaires (nidification) ;
- ramenez vos déchets (sacs poubelles) ;
- respectez les itinéraires d'accès et de retour: ne piétinez pas les clôtures, refermez les barrières ;
- parquez votre véhicule aux endroits prévus spécifiquement.